

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 12 DECEMBRE 2011**

Délibération
n° 2011.12.258

**Tarifs 2012 : vente de
compost et de broyat
issus de la plate-
forme de compostage
de Frégeneuil**

LE DOUZE DECEMBRE DEUX MILLE ONZE à 17h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **6 décembre 2011**

Secrétaire de séance : Stéphane CHAPEAU

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Michel GERMANEAU, Anissa ACHARKI, Gérard ANDRIEUX, André BONICHON, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Bernard CONTAMINE, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Jean-Pierre GRAND, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, André LAMY, Dominique LASNIER, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Jean PATIE, Catherine PEREZ, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Jean-François DAURE à Zahra SEMANE, Nicolas BALEYNAUD à Annette FEUILLADE-MASSON, Brigitte BAPTISTE à Jacques DUBREUIL, Jacky BONNET à Martine RIVOISY, Françoise COUTANT à Yves BRION, Janine GUINANDIE à Gérard DESAPHY, Redwan LOUHMADE à Dominique THUILLIER, Cyrille NICOLAS à Bernard CONTAMINE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT à André BONICHON

Excusé(s) représenté(s) :

Françoise LAMANT par Anissa ACHARKI, Jacques NOBLE par Gérard ANDRIEUX

Excusé(s) :

Nadine GUILLET, Frédéric SARDIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 DECEMBRE 2011

**DELIBERATION
N° 2011.12.258**

ENVIRONNEMENT / DÉCHETS MÉNAGERS

Rapporteur : **Monsieur DOLIMONT**

TARIFS 2012 : VENTE DE COMPOST ET DE BROyat ISSUS DE LA PLATE-FORME DE COMPOSTAGE DE FREGENEUIL

Le compostage de déchets végétaux réalisé sur la plate-forme de Frégeneuil permet la vente régulière d'un compost de qualité.

Ces ventes aux particuliers permettent de promouvoir l'utilisation de cet engrais naturel, et aussi de favoriser la mise en place du compostage individuel en montrant l'intérêt de la démarche de compostage et du retour bénéfique réalisé à partir de ce qui est encore appelé « *déchets verts* ».

Par ailleurs, il est proposé de créer un tarif pour la vente de broyat utilisé comme bois rameaux fragmentés (BRF) notamment pour les sols de culture.

Vu l'avis favorable de la commission environnement – cadre de vie – construction du 21 novembre 2011,

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 1er décembre 2011,

Je vous propose à compter du 1^{er} janvier 2012 :

DE RECONDUIRE les tarifs fixés en 2011 pour la vente de compost,

DE CREER un tarif pour la vente de broyat.

Vente normale : compost maille 0-10 mm : compost en vrac pris sur la plate-forme de compostage – chargement assuré par les services du GrandAngoulême – réduction de 20 % accordée aux communes de l'agglomération et aux clients prenant plus de 2 000 m³ de compost par an.

Tarifs 2012	
de 0 à 10 m ³	24 € TTC/m³ 41,5 € TTC/t
de + de 10 m ³ à 100 m ³	18 € TTC/m³ 31,1 € TTC/t
au-delà de 100 m ³	9 € TTC/m³ 15,5 € TTC/t

Exemple : 20 m³ de compost 0-10 mm = 20 m³ X 18 € TTC / m³ = 360 € TTC

Vente normale : compost maille 0-20 mm : compost en vrac pris sur la plate-forme de compostage – chargement assuré par les services du GrandAngoulême – réduction de 20 % accordée aux communes de l'agglomération et aux clients prenant plus de 2 000 m³ de compost par an.

Tarifs 2012	
de 0 à 10 m ³	11 € TTC/m³ 19,8 €/t
de + de 10 m ³ à 100 m ³	9 € TTC/m³ 17 €/t
au-delà de 100 m ³	8 € TTC/m³ 14,2 €/t

Exemple : 20 m³ de compost 0-20 mm = 20 m³ X 9 € TTC / m³ = 180 € TTC

Vente normale : Broyat : Broyat en vrac pris sur la plate-forme de compostage – chargement assuré par les services du GrandAngoulême – réduction de 20 % accordée aux communes de l'agglomération.

Tarif 2012		
	Broyat brut	Broyat type BRF
	Prix TTC m ³	Prix TTC m ³
0 à 10 m ³	24	30
> 10 à 100 m ³	18	23
>100 m ³	9	11

Dans la limite des stocks disponibles

Exemple : 20 m³ de broyat brut= 20 m³ X 18 € TTC / m³ = 360 € TTC

20 m³ de broyat brut= 20 m³ X 23 € TTC / m³ = 460 € TTC

Vente exceptionnelle : COMPOST maille 0-10 mm ou maille 0-20 mm : compost en vrac pris sur la plate-forme de compostage – quantité comprise entre 250 litres et 2 m³ – chargement assuré par les services du GrandAngoulême (trois ventes de printemps et trois ventes d'automne)

Tarifs 2012	
250 litres	3 € TTC
500 litres	6 € TTC
750 litres	9 € TTC
1 000 litres	12 € TTC
1 500 litres	18 € TTC
2 000 litres	24 € TTC

Vente exceptionnelle : BROyat : broyat en vrac pris sur la plate-forme de compostage - quantité comprise entre 250 litres et 2 m³ - chargement assuré par les services du GrandAngoulême (une vente en automne)

Tarifs 2012	
250 litres	3 € TTC
500 litres	6 € TTC
750 litres	9 € TTC
1 000 litres	12 € TTC
1 500 litres	18 € TTC
2 000 litres	24 € TTC

Dans la limite des stocks disponibles

Vente en sacs aux particuliers : COMPOST maille 0-10 mm : compost en sacs pris sur la plate-forme de compostage :

Tarif 2012	
Sac de 30 litres	4 € TTC

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 16 décembre 2011	<u>Affiché le :</u> 16 décembre 2011